

Consultations royales avec les dirigeants des partis politiques

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-09-2007 02:14:58

SM le Roi Mohammed VI a reçu, successivement, jeudi au Palais Royal de Casablanca, les dirigeants de six partis politiques, dans la perspective de la désignation par le souverain du premier ministre.

Un communiqué du Cabinet Royal, rendu public lundi, avait indiqué qu'à la lumière des résultats définitifs de l'élection de la nouvelle chambre des représentants, le souverain a décidé d'accorder, dans les jours qui suivent, des audiences royales, aux dirigeants des partis politiques.

Ces audiences, avait indiqué le communiqué, s'inscrivent dans la perspective de la désignation par Sa majesté le Roi, que Dieu l'assiste, du Premier ministre qui proposera à la haute décision Royale, les membres du prochain gouvernement, qui sera nommé conformément aux dispositions de l'article 24 de la Constitution du Royaume.

Ces audiences ont été accordées aux dirigeants des partis politiques ayant remporté plus de 20 sièges, seuil exigé par le règlement intérieur de la Chambre des représentants, pour la constitution de groupes parlementaires au sein de la chambre des représentants.

Il s'agit du Parti de l'Istiqlal, qui a remporté 52 sièges, du Parti de la Justice et du Développement (46 sièges), du Mouvement Populaire (41 sièges), du Rassemblement National des Indépendants (39 sièges), de l'Union Socialiste des Forces Populaires (38 sièges) et de l'Union Constitutionnelle (27).

Au lendemain des élections législatives de 2002, SM le Roi, Rappelle-t-on, avait reçu au Palais Royal de Marrakech pour des consultations les dirigeants de l'USFP, du RNI, de l'Istiqlal, du MNP et du MP (le mouvement populaire était scindé en deux), et du PJD. Ces partis, en plus de l'Union Constitutionnelle et la réunification du Mouvement populaire, ont confirmé leurs performances de 2002, en remportant plus de 20 sièges chacun.

MAP